

COMMISSION PARITAIRE

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 12 MARS 2012

La Commission paritaire de l'IEP de Paris, réunie le lundi 12 mars à 18 heures en salle François Goguel :

- a approuvé, à l'unanimité, le projet de cursus en master Sciences Po-Paris 1 en mathématiques appliquées en sciences sociales;
- a approuvé, à l'unanimité, la mise à disposition du local dit « politique » au Bureau des Arts (BDA) à des fins de stockage, le BDA en assurant par ailleurs l'accès aux associations politiques qui lui en feront la demande;
- a adopté, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 15 février sous réserve de modifications ultérieures.